



Siège Social  
Pôle Sportif  
7 Rue André Citroën  
31130 – BALMA  
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier  
47 ter, rue de l'Ancienne Porte  
Neuve - 11100 – NARBONNE  
Contacts 0468 753 104

[ligue@badocc.org](mailto:ligue@badocc.org)  
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée  
Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854  
Code A.P.E 9312 Z



## BUREAU

4-20/21

Mercredi 9 décembre 2020  
Visioconférence

### Membres du Bureau

Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON (à partir de 19h), Alain FABRE, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT.

**Excusée** : Fayza ZIOUECHE.

**Invité** : Nicolas GALTIER.

**Excusé** : David ANGELATS.

**Salarié.es** : Valérie COURTOIS, François DURIER.

---

**Votant.es** : 5/6 membres du Bureau

### Ordre du jour

#### 0. Approbation du CR – B3 du 4 novembre 2020

#### 1. Communication du Président

- 1.1 Retour sur le CPC
- 1.2 Affaire SportsRaquettes-West Gut
- 1.3 Informations diverses

#### 2. Secteur DEVELOPPEMENT

- 2.1 Affiliation en cours de saison

#### 3. Secteur ADMINISTRATIF/RH

- 3.1 Activité partielle
- 3.2 Noël : Fermeture de la ligue
- 3.3 Comités : Statuts et CR AG
- 3.4 Emploi

#### 4. Secteur FINANCIER

- 4.1 Informations diverses

#### 5. Secteur VIE SPORTIVE

- 5.1 Informations diverses

SPECIALISTE BADMINTON

**SPORTMINEDOR**

[www.sportminedor.com](http://www.sportminedor.com)

[contact@sportminedor.com](mailto:contact@sportminedor.com)

Tél: 04 34 81 65 73

[Sportminedor](#)

*Le président indique avoir été sollicité par Nicolas GALTIER, CTN de l'Occitanie, qui dans le souhait de mener au mieux ses missions en transversalité au sein du Territoire, demande à pouvoir assister également aux réunions du Bureau.*

*A partir des débats de ce jour, Nicolas GALTIER sera invité à participer aux échanges de travail du CA et du Bureau. Ce dernier adresse ses remerciements aux administrateurs du Bureau.*

## 1. Approbation du CR Bureau 3 du 4 novembre 2020

Aucune demande de modification n'est demandée.

**VOTE 1 // POUR 4/5**

**Le CR est adopté à l'unanimité.**

---

## 1. COMMUNICATION du Président

### 1.1 Retour sur le CPC – Elections fédérales

Les visioconférences de présentation des 3 listes et de leurs projets se sont déroulées (« Bad 2028, le pari des expériences » de Jean-Michel RICHARD, Yohan PENEL « Tous badminton » et Nathalie HUET « Changement d'R, Construis ton bad »).

À l'issue de ces présentations, la réunion avec le CPC s'est organisée en semaine 49 (10/12 comités présents) afin d'avoir retour du ressenti sur le Territoire complété par celui des clubs de l'Occitanie.

Le président fait état des remontées négatives du CPC, liées à un défaut de communication en amont quant aux pondérations données selon les sensibilités de votes des différentes instances CPC/Clubs et CA ; ce dernier recueillant le double de ses voix exprimées.

Un rappel est effectué sur les fonctions du CA qui a sous sa responsabilité la politique de la Ligue et sur le fait qu'aucune obligation n'est de rigueur sur la consultation d'instances tiers. Par ailleurs, les actions menées par les instances régionales et départementales doivent pouvoir s'engager à être menées en cohésion pour un développement commun du badminton conformément au Projet territorial.

En synthèse des résultats, les 3 listes sont quasi à égalité en obtenant chacune 33% des suffrages (différence de 5 voix entre la première et la dernière).

Le CA et les délégué.es se réuniront pour discussion autour des consignes de votes à observer lors des prochaines élections fédérales.

### 1.2 Affaire Ligue/SportsRaquettes/WestGut

L'audience reportée au 19 novembre a fait l'objet d'un autre report au 21/01/2021 sur demande de la société WestGut.

### 1.3 Informations diverses

- **Equipement informatique pour télétravail** : le matériel destiné au pôle de Balma est disponible ; celui pour Narbonne est en attente. Le paramétrage des PC sera fait avant sa mise en service sur sites.
- **Diffusion de la communication numérique par mail** : la réception en doublon des mails informatifs généraux nécessite une diffusion affinée par les expéditeurs en ciblant les destinataires des transferts selon leur contenu. A voir la meilleure des options à prendre, soit redirection vers Valérie COURTOIS et/ou transfert en direct aux intéressé.es. Valérie fera un point sur « qui reçoit » les différentes communications fédérales.

## 2. Secteur DEVELOPPEMENT

### 2.1 Affiliation en cours de saison

Une future création de club prévue sur la période d'avril/mai sur la saison 2020/2021 dans le 31 soulève en prévision la demande de gratuité d'affiliation fédérale.

Une construction de gymnase est en cours sur la commune concernée.

La ligue ne peut se prononcer en lieu et place de la fédération ou du comité.

Rappel est fait sur l'aide à la création la première année de création qui exempte le nouveau club créé des montants des cotisations d'affiliation.

Le Bureau acte sur le principe un accord de gratuité affiliation ligue sur la saison 2021/2022.

## 3. Secteur ADMINISTRATIF

### 3.1. Activité partielle, télétravail

Le taux d'activité de Valérie COURTOIS a évolué de 50% à 75% à compter du 1<sup>er</sup> décembre.

Les autres taux d'activité restent inchangés jusqu'au 3 janvier inclus.

Le dispositif d'indemnisation est prolongé jusque fin janvier 2021.

### 3.2 Noël : Fermeture de la ligue

La ligue sera fermée sur la période du 24/12 au 03/01/21 inclus.

### 3.3 Comités : Statuts et CR AG

Arrivée d'un nouveau juriste au sein de la fédération qui demande aux instances régionales et départementales de communiquer leurs délibérations statutaires ; la ligue sera également destinataire de ces documents afin d'accompagner les comités, le cas échéant, dans la mise en conformité de leurs statuts.

**Nota** : A l'issue, la ligue communiquera sur la durée du mandat des délégué.es départementaux renouvelable dorénavant tous les ans contre la durée de l'olympiade jusqu'à présent.

### 3.4 Emploi

La commission Communication bénéficie actuellement d'un salarié en contrat de professionnalisation. Cette alternance prend fin au 31/07/2021. Le pôle Ressources réfléchit à conserver cette ouverture de poste en fonction des priorités actuelles de la ligue en terme de financements. Divers organes proposent des dispositifs d'aide à l'emploi, Fédération, COSMOS, GE, Pôle emploi, OPCO, etc... un audit des différentes aides devra être effectué et rapproché des besoins de la structure par le biais d'une consultation des membres du Bureau et des salarié.es.

Un rappel est fait sur la constitution en cours des commissions régionales pour un vote électronique du CA avant les congés de fin d'année.

## 4. Secteur FINANCIER

### 1.1 Informations diverses

Afin de faire une transition efficace au poste de Trésorier, Alain FABRE a joint Patrice MALVAULT et Elyane CANAL qui lui ont réservé un excellent accueil.

De même une première prise de contact a été effectuée avec Jean-Maurice GASTAL qui gère la comptabilité. Il apparaît que ce dernier doit être plus en relation avec les salarié.es et les élu.es de la Ligue afin de mieux comprendre les spécificités du Badminton et de l'Economie du sport en général (*liens avec les Ministères, Conseil Régional, DRJSCS, ANS...*).

A noté qu'il a pris l'attache auprès de Sébastien MOTARD, responsable financier de la FFBaD.

Afin d'être parfaitement intégré aux équipes de la Ligue, il assistera autant que possible aux réunions de travail (distance ou présentiel) sur les dossiers impactant les finances (*budget prévisionnel, suivi des budgets, demande et bilans des dossiers de subvention, montage de nouveaux projets, ...*).

Comme indiqué lors du dernier CA, la pandémie du COVID aura un impact financier important au niveau des recettes sur les saisons 2019/2020 et 2020/2021 donc sur les bilans des années 2020 et 2021.

A l'heure actuelle les pertes de recettes dues au COVID 19 sont estimées à 110 000€ avec globalement (40 000€ sur 2020 et 70 000€ sur 2021)

Toutefois, il y aura sur les deux années une baisse des dépenses due notamment :

- A l'annulation de compétitions (France Jeunes 2020, plusieurs CEJ, plusieurs CRJ, ...)
- A la tenue des réunions en visio (AG, Bureau, CA...),
- A la tenue de certaines formations à distance,
- Aux aides de l'état (dispositif d'indemnisation chômage partiel, Fond de soutien mensuel aux TPE si baisse de CA de plus de 50%, Exonération de charges URSSAF...)

D'après les annonces faites, les aides de l'Etat devraient représenter plusieurs milliers d'euros. Valérie COURTOIS et Jean-Maurice GASTAL travaillent actuellement sur ses dossiers avec nos partenaires financiers (Cabinets comptables).

Une fois les dossiers montés et acceptés par l'Etat, le secteur Financier informera les Clubs/Comités employeurs avec le détail des procédures et pièges à éviter.

⇒ **La Ligue, via le secteur Financier doit être un Centre de Ressources et d'information des Comités/Clubs de la Ligue (qu'ils soient employeurs ou pas).**

Il sera demandé début janvier à tous les responsables des Commissions (via les Responsables de Secteurs) de bâtir en lien avec le secteur Financier, les budgets prévisionnels les concernant pour les 18 mois à venir à savoir :

- Pour la 2<sup>ème</sup> partie de saison 2020/2021 → Janvier 2021 à Aout 2021
- Pour la saison 2021/2021 → Septembre 2021 à août 2022.

***Nota :** Les comptes de la Ligue sont effectués sur l'année civile (demande des Financeurs État/CR/FFBaD/ ...) et donc nécessitent d'avoir les données sur 2 saisons (2<sup>ème</sup> partie saison « N-1 » et 1<sup>ère</sup> partie saison « N »)*

La demande de subvention 2021 auprès de la Région a été envoyée ; la mise en paiement du solde des 25% du Dialogue de gestion fédéral est prévue avant la fin de l'année civile.

## 5. Secteur VIE SPORTIVE

### 5.1 Informations diverses

- **VIE SPORTIVE / HAUT NIVEAU**

Alain FABRE a pris contact avec diverses personnes en charge du Haut Niveau :

- Philippe LIMOUZIN (DTN FFBaD) qui a garanti que la Ligue aurait le soutien de la FFBaD dans l'aide aux Licenciés (Athlètes / OT) de Haut Niveau sous la forme d'apport de compétences - Elisa CHANTEUR- ou de soutien épistolaire/téléphonique (courriers, appels...)
- Les Responsables Haut Niveau de certaines Ligues (Grand Est/PACA/Normandie) afin de connaître la « Politique Haut-Niveau » de leur Ligue.

Compte tenu du fait que ce sont des ligues avec des Pôles Espoirs voire même Pôle France, la donne est biaisée par rapport à l'Occitanie, mais les échanges ont été intéressants et instructifs.

- ⇒ Un des premiers chantiers de la nouvelle « Commission Haut Niveau » regroupant les Athlètes de Haut Niveau quel que soit leur statut (valide/handibad/Officiel Technique) ou leur catégorie (Espoir/Relève/Seniors/Elite/...) **sera de définir puis formaliser la politique Haut-Niveau de la Ligue Occitanie.**

*Ex : Que peut apporter la Ligue aux licencié.es Haut Niveau (Athlètes/OT) en complément de la FFBA d ? Soutiens Technique/Humain/logistique/financier/Administratif/Communication/...*

*En contrepartie qu'attend la Ligue des licencié.es de Haut-Niveau ?  
Représentation sur des évènements/Communications/Interventions ponctuelles/...  
**Politique du « Gagnant/Gagnant »***

## • VIE SPORTIVE / JEUNES

A ce jour nous n'avons pas de visibilité sur la reprise des compétitions jeunes (crise COVID et mesures de l'Etat).

**Pour rappels :**

- La prochaine compétition Régionale est programmée les 6/7 février 2021 à TOREILLES (CRJ)
- Le prochain stage Régional Jeunes aura lieu durant les vacances de Février
- Le Championnat Régional Jeunes a été affecté à l'entente « CD46 / Bouriane » le 6/7 mars 2021 au VIGAN. La formule de compétition sera obligatoirement affectée par la suppression du CRJ2.

Suite au succès du stage de reprise 2020 effectué à Mèze en collaboration avec la Ligue PACA et sur proposition de Manu DUBRULLE, la commission a proposé une formule identique mais cette fois aux deux Ligues voisines (PACA et Nouvelle Aquitaine) à Mèze avec hébergement sur place.

La Commission Jeunes est en train de réaliser une enquête auprès des Comités afin de connaître précisément les actions menées en 2020 et celles prévues en 2021 au niveau des plus jeunes (Mini-bad/Poussins).

- ⇒ **La politique Jeunes d'accès au Haut-Niveau doit être réactualisée dans les prochains mois avec notamment la prise en compte de la volonté du Bureau actuel de mener à bien des échanges avec les Fédération Scolaires (USEP / UGSEL / UNSS).**

## • VIE SPORTIVE / INTERCLUBS REGIONAUX

La reprise des ICR après plusieurs mois d'inactivité nécessitera un avenant du Règlement ICR de la saison 2020/2021 à faire valider en Bureau puis par le CA.

Tous les problèmes potentiels devront être mentionnés et pour chacun une solution trouvée afin d'avoir un Règlement clair pour tous les acteurs (Commission ICR / Clubs / OT) avant la reprise du championnat afin d'éviter une 2<sup>ème</sup> saison blanche consécutive.

- ⇒ **En plus de l'aval du CA sur l'avenant, l'ensemble des Clubs devront s'engager à accepter ledit avenant.**

## • VIE SPORTIVE / AUTORISATIONS ET HOMOLOGATIONS

Le possible embouteillage des compétitions à la reprise du Badminton (prévisionnel à fin janvier) et après analyse des données, il a été décidé de ne pas procéder à une mise à jour du Règlement des Autorisations/Homologations de la saison 2020/2021 notamment pour éviter le « cannibalisme » entre les clubs (ex : 2 compétitions dans le même département avec chacune entre 60 et 70 personnes au lieu d'une entre 120 à 140 personnes).

Une communication est en cours de rédaction afin de rappeler aux Clubs quelques règles à observer sur les compétitions et notamment celles expérimentales adoptées en juillet 2019 et reconduites en septembre 2020 pour une saison.

- ⇒ **Le Règlement des Autorisations/Homologations sera révisé pour la saison 2021/2022 afin de présenter un document qui éclaire sur la prise en compte des évolutions de POONA et des pratiques Occitanes.**
- ⇒ **Une réflexion sera menée en 2021 sur la Communication de la Ligue à destination des GEO pour un accompagnement post formation.**

- **VIE SPORTIVE / CLOT**

Une 1<sup>ère</sup> mise à jour des listes d'OT (Juges de Lignes/Arbitres/Juges-Arbitres) a été effectuée.

Une vingtaine d'OT ont demandé à être ôtés des listes de la FFBA D (↔ passage en statut « Inactif »).

Un courrier explicatif est en cours de finalisation afin d'expliquer à ces personnes les conséquences du passage en « Statut OT Inactif ».

Une réunion de la CLOT est programmée début janvier afin de mettre au point la réorganisation de cette Commission (*Qui Fait Quoi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? ...*) et commencer la réflexion des actions à mener sur l'Olympiade.

- ⇒ **Cette réflexion débouchera sur la formalisation de la Politique « Officiels Techniques » de l'Olympiade 2020/2024.**

*Ex 1 : Former des Juges de Lignes (Rodez / Plays Off ICN) et comment faire pour qu'ils puissent officier régulièrement sur des compétitions de bon niveau et monter en compétence ?*

*Ex 2 : une réflexion est à mener début 2021 sur la formation continue des Arbitres après l'obtention d'un grade.*

#### Formation/Certification des OT :

Un travail de fond doit être mené entre la CLOT et la Commission Formation afin d'avoir plus de fluidité entre ses deux commissions.

Le 1<sup>er</sup> défi à relever est celui de la mise en place des formations à distance (soit 100% « distanciel » soit un mixe « présentiel et distanciel »).

**Nota :**

#### **Les difficultés :**

- Quasiment pas de formateurs OT enseignants professionnels de la formation donc peu ou pas d'expérience dans la formation à distance.
- Les outils de la formation à distance sont différents de ceux de la formation en face à face physique.

Toutes les formations (GEO/Arbitres/Juges de Lignes/JA) sont à rebâtir à 100% pour introduire 100% ou une partie de distanciel.

- ⇒ **Il est à envisager en étroite collaboration « Formation/CLOT » une journée spécifique à l'attention des formateurs de la Ligue (« formateurs Educateurs » et « formateurs OT ») en vue de démystifier la formation à distance :**
  - La ½ journée ou journée serait bien évidemment gratuite car destinée à nos propres formateurs
  - Elle serait effectuée fin janvier avant la reprise des compétitions afin d'avoir le maximum de formateurs

- Un appel à Formabad est envisagé en complément d'un formateur (enseignant) de la Ligue.

Le sujet est à l'ordre du jour de la réunion de la Commission Formation le 14 décembre prochain.

La ligue doit être attentive aux appels à projets sur le numérique que doit lancer l'Etat en janvier/février 2021 dans le cadre du programme « Soutien à la transformation numérique du sport » via l'ANS. En effet la formation à distance semi-professionnelle ou professionnelle demandera d'investir dans des outils professionnels spécifiques alors qu'actuellement nous utilisons des logiciels et applications gratuites.

Rappel est fait sur la date neutralisée pour l'organisation des championnats départementaux à l'instar de la saison précédente.

La séance est levée à 21h30.

*Le Président remercie les participant.es pour l'ensemble des informations transmises, de l'écoute et du temps accordé pour ce faire.*

Le Président  
Christophe FAULMANN



Le secrétaire Général  
Jean-François ANINAT

